

Objets trouvés



Vous avez égaré votre portefeuille, vos clés... Le service des objets trouvés se situe à l'Accueil Général de la mairie.

[Contactez-nous](#)

De nombreux objets sont ramenés et attendent leurs propriétaires.

Des clés au doudou du petit dernier, tous ces objets sont enregistrés puis stockés pendant un certain temps qui varie selon la nature et la valeur de l'objet trouvé.

Au bout d'un an et un jour la personne (l'inventeur) qui a déposé l'objet peut faire valoir ses droits (droit de jouissance de l'objet, prescription de 30 ans pour devenir le nouveau propriétaire).

Mais certains objets tels que les documents d'identité, clés... ne pourront pas être remis à celui qui les a trouvés. Ils seront alors détruits.

En cas de vol, adressez-vous au service de Police ou de Gendarmerie Nationale si vous souhaitez déposer plainte.

Contact



Services aux populations ACCUEIL GÉNÉRAL

1 place du Général-
de-Gaulle
74160 Saint-Julien-
en-Genevois
74164 Saint-Julien-
en-Genevois

 **04 50 35 14 14**

 **Courriel**

 **VOIR LA FICHE**

Mairie de Saint-Julien-en-Genevois

1 Place du Général de Gaulle, CS 34103
74164 Saint-Julien-en-Genevois

La Mairie vous accueille :

du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h

Nous contacter :

04.50.35.14.14

<https://www.st-julien-en-genevois.fr/demarches/particulier/objets-trouves-788.html>